



MAIRIE DE GOSIER

AVIS DE PUBLICITÉ

MAIRIE DU GOSIER

M. Cédric CORNET - Maire
67, Boulevard du Général de Gaulle
97190 Le Gosier
SIRET 21971113200015
Référence acheteur : 225-DRUMG-002
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : Accord-cadre mixte pour le nettoyage et l'entretien des locaux, parking, mobiliers, sanitaires et vitreries des bâtiments et espaces communaux de la Ville du Gosier

Procédure : Procédure ouverte

Forme de la procédure :

Division en lots : oui

Lot N° 1 - Médiathèque municipale

Lot N° 2 - Hôtel de ville - parking de l'esplanade de la Rénovation - Cimetière

Lot N° 3 - Pôle administratif

Lot N° 4 - Equipements sportifs

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

30% Valeur technique de l'offre

10% Valeur environnementale

60% Prix

Remise des offres : 08/12/22 à 12h00 heure locale de l'acheteur au plus tard, (soit le 08/12/22 à 17h00 heure de Paris au plus tard)

Envoi à la publication le : 09/11/2022

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info/accueil.htm>

NS 599/01



VILLE DE PETIT BOURG (971)
HÔTEL DE VILLE
RUE SCHOELCHER

97170 PETIT BOURG

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Petit Bourg (971)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21971118100012

Code postal / Ville : 97170 Petit Bourg

Groupement de commandes : non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non

Nom du contact : arielle mathieu

Mail : arielle.mathieu@ville-petitbourg.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Inscription au registre professionnel

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans. Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet de l'accord-cadre sur 3 ans. Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

Capacités techniques et professionnelles : Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du personnel d'encadrement

Titre d'études ou professionnels minimum exigés: Copie du Diplôme d'Applicateur de Produits Antiparasitaires (D.A.P.A) ou du certificat individuel.

Certificats de qualifications professionnelles, et tout moyen de preuve équivalent, correspondant à : Copie de l'agrément relatif à la loi n°92-533 du 17 juin 1992 et des textes d'application de la Direction Régionale de l'Agriculture
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières

années déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 14 décembre 2022 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Dératisation, Désinsectisation et Désinfection des bâtiments communaux

Classification CPV : 90923000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Ce marché a pour objet la mise en oeuvre de prestations de services concernant le traitement des rongeurs et des insectes nuisibles dans les bâtiments communaux et espaces publics.

Lieu principal d'exécution : Ville de Petit-Bourg

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Marché alloti : non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : oui

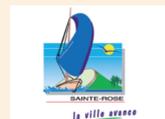
Détails sur la visite : Les lieux à visiter sont les suivants : Cité administrative ; Cuisine Centrale ; Mairie; DGDTI; Bâtiment Colin; Ecoles de Daubin et Carrère; Parc de Saint-Jean

Autres informations complémentaires : Le calendrier de ces visites est annexé au Document de consultation des Entreprises.

Date d'envoi du présent avis

14 novembre 2022

*Le Maire David NEBOR
NS 599/02*



COMMUNE DE SAINTE-ROSE

AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

1-Nom et adresse de la Collectivité qui passe le marché

Commune de Sainte-Rose
Représenté par M. le Maire
Hôtel de Ville

971 15 SAINTE-ROSE
Tél : 05 90 28 08 08

2-Objet du marché

a) Acquisition de 4 Véhicules pour répondre aux besoins de la Commune de Sainte-Rose

b) Type de marché : Fournitures

c) Classifications CPV : 34100000

d) Caractéristiques principales : (donner les caractéristiques principales pour chaque commune membre du groupe-ment)

Cf. CCP

e) L'offre devra être rédigée en français. Le présent marché sera financé sur le budget de la collectivité

3-Lieu d'exécution et de livraison : Garage communal de la Commune de Sainte-Rose

4-L'avis concerne : un marché public

5- Prestation divisée en lots : cf. CCP valant RC & AE

6- Durée du marché

Durée présentée par le candidat retenu (notification opération à livraison véhicules)

7-Critères de jugement des offres

Valeur technique de l'offre 60 %

Le montant de l'offre 40 %

8-Procédure

Marché à Procédure Adaptée en application des articles L 2123-1 de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et R 2123-1 Décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 introduisant le Code de la Commande Publique.

9-Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 9 décembre 2022 avant 12h00 précises (heure locale)

Sur la plateforme :

www.marches-securises.fr

10-Délai minimum de validité des offres

120 jours à compter de la date limite de réception des offres

11-Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Basse-Terre

Adresse : Basse-Terre

Code postal : 97100

12-Adresses auprès desquelles des renseignements complémentaires peuvent être obtenus.

Cf. Article 5 du CCP valant règlement de la Consultation

13-Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus et envoyés

M Adrien BARON, Maire de la Commune de Sainte-Rose

Service Achat Marchés Publics Avenue Sainte-Rose de Lima 97115 SAINTE-ROSE

Courrier électronique (e-mail) : pguizonne@villesaintrose.fr/mlesi@villesaintrose.fr

Adresse internet du profil acheteur : www.marches-securises.fr

14-Publications communautaires

Date d'envoi de l'avis, le 15 novembre 2022

Sainte-Rose, le 15 novembre 2022

M le Maire,

Adrien BARON

NS 599/03



PRÉFECTURE
BASSE-TERRER
LE 15 NOVEMBRE 2022

AVIS DE DÉCLARATION DE PROJET

Sur l'intérêt général du projet de réhabilitation et d'extension du palais de justice de Basse-Terre, ainsi que sur la demande de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Basse-Terre, présenté par l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ)

La préfecture de la région Guadeloupe porte à la connaissance du public que par arrêté préfectoral SG-BCI en date du 15 novembre 2022, le projet de réhabilitation et d'extension du palais de justice de Basse-Terre, présenté par l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ), a été déclaré d'intérêt général.

Les travaux devront être conformes d'une part, au dossier déposé par l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) et d'autre part, au plan local d'urbanisme mis à jour au regard de la modification de la zone UE en sous-secteur « UEa », conformément au dossier de mise en compatibilité soumis à enquête publique.

Le dossier de l'opération pourra être consulté à la mairie de Basse-Terre pendant une durée d'un mois.

Pour le préfet et par délégation,

le secrétaire général

Maurice TUBUL

NS 599/04



SCP MORTON & ASSOCIÉS, AVOCATS
AU BARREAU DE GUADELOUPE,
SAINT-MARTIN, SAINT-BARTHÉLÉMY
30 RUE DELGRÈS
97110 POINTE-À-PITRE
TÉL 0590 82 32 45
DOSS N° 20210345/ LRM/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 16 rue Dugommier de POINTE-À-PITRE, aura lieu une adjudication LE JEUDI 19 JANVIER 2023 à 10h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de BAIE MAHAULT (97122) au lieudit PLAISANCE et sur une parcelle de terre cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION	BI
NUMERO	42
LIEUDIT	Plaisance
CONTENANCE	29a 00ca

Le bien immobilier dont s'agit est un terrain clôturé sur lequel est édifié une piscine et une maison R+1 . Elle comprend au rez-de-jardin un salon, une cuisine, une buanderie, une chambre, une salle d'eau, à l'étage dont l'accès se fait par l'escalier situé entre la cuisine et le salon, on y trouve un couloir de distribution, quatre chambres, deux salles d'eau, la chambre parentale avec un dressing et une salle d'eau attenante.

Le bien est loué en vertu d'un bail d'habitation non meublé, d'une durée de 3 ans renouvelable, signé le 15-07-2016 avec une prise d'effet au 22-06-2016. Le montant du loyer et des charges locatives mensuelles est de 3000 .

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée. La vente aura lieu le JEUDI 19 JANVIER 2023 sur la mise à prix de :

SIX CENT CINQ MILLE EUROS
(605 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 15 novembre 2022

*La SCP MORTON & ASSOCIÉS
représentée par*



VILLE DE BASSE-TERRE

AVIS DE VENTE PAR ADJUDICATION DITE AMIABLE

Le Maire de la ville de Basse-Terre informe de la vente d'un ensemble immobilier appartenant au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Un ensemble immobilier comprenant un bâtiment sur 3 niveaux (R+2), cadastre AN 267 d'une superficie de 408 m² situé au 9 rue Paul BAUDOT, deux locaux commerciaux superficie totale 73 m² situés au 30 rue du Docteur CABRE, actuellement loués.

Visite des locaux le 14 et 15 novembre de 8 heures à 12 heures

La procédure est une vente par adjudication amiable sous soumission cachetée.

Le soumissionnaire doit retirer le cahier des charges fixant les conditions particulières pour la vente, au bureau du service Gestion domaniale (0590 80 93 07/0590 80 93 06) en Mairie.

L'acquéreur doit déposer une offre de prix ferme et définitive, accompagnée du projet qu'il souhaite réaliser sous enveloppe cachetée avant le vendredi 25 novembre 2022 à 12H, à :

M. le Maire de la ville de Basse-Terre, Président du CCAS

Acquisition d'un bien immobilier
Service Gestion du Patrimoine
sous soumissions cachetées
hôtel de ville – Cours Nolvos
97100 Basse-Terre

NE PAS OUVRIR

Mise à prix : 348 263€

NS 599/06

AVIS DE CONSTITUTION

JP TRANSPORT SASU au capital de 9,000€ Siège social : 1803 Baillargent 97116 Pointe Noire 853 422 293 RCS Basse Terre Le 27/10/2022, le président a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 27/10/2022, nommé en qualité de liquidateur M. Josy Patrice, demeurant 1803 Baillargent 97116 Pointe Noire et fixe le siège de

liquidation au siège social.
Depot au RCS de Basse Terre

Pour avis,
NS 599/07

EFEMER
SASU AU CAPITAL DE 100€
SIÈGE SOCIAL : 60 RUE FRANÇOIS 1ER
75008 PARIS 908 085 509 RCS PARIS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 31/10/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société de 60 rue François 1er, 75008 Paris à Maison Manifeste, Bien Desirée, Bragelogne, 97118 Saint François à compter du 31/10/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Pointe à Pitre. Il a aussi décidé de modifier le capital de la société à compter du 31/10/2022. Modification article 7 des statuts. Le capital passe de 100€ à 1000€, divisé en 1000 actions d'une valeur nominale de 1 par élévation de la valeur nominale de 0,1€ à 1€. Il a aussi décidé de modifier la durée de la société de 5 ans à 99 ans à compter du 31/10/2022 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Président : Mme Manifeste Malika demeurant 6 allée du clos des lievres, 95120 Ermont

Pour avis
NS 599/08

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 31/10/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : TAQUERIA
Objet social : RESTAURATION RAPIDE
Siège social : IMMEUBLE AGATHE, ZAC DE COCOYER, 97118 SAINT FRANÇOIS
Capital : 1500€
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS POINTE-A-PITRE
Gérance : Monsieur LUCIO AGUILAR CARLOS, demeurant 34 RUE DE CORAUX, LOTISSEMENT LA MORELIERE, 97118 SAINT FRANÇOIS
LUCIO AGUILAR CARLOS

Pour avis,
NS 599/09

RADIKAL FRESH FOOD
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 7500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : RUE H. BECQUEREL,
IMM MAYA ZI JARRY
97122 BAIE MAHAULT
824 971 519 RCS POINTE A PITRE

AVIS DE DISSOLUTION

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, il résulte que :

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire, suivi de sa mise en liquidation.

- A été nommé comme liquidateur : Mr Julien GEOFFROY, demeurant rue A.Sheikboudou, Bragelogne, BAIE MAHAULT (Guadeloupe),

a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, imm MAYA, Rue H.Becquerel, 97122 BAIE MAHAULT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de POINTE A PITRE.

Pour avis,
le représentant légal
NS 599/10

GUIITTEAUD EURL
EURL AU CAPITAL DE 500€
SIÈGE SOCIAL : 7 RUE DU GÉNÉRAL DE
GAULLE 97118 ST FRANÇOIS
RCS 892 619 420 POINTE À PITRE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

La gérante, en date du 01/07/2022, a décidé de transférer le siège social et établissement principal au Résidence En Filao La 75 97117 PORT LOUIS, à compter du 01/07/2022.

Mention au RCS de POINTE À PITRE

Pour avis,
NS 599/11

AGC SUPPORTS
SASU AU CAPITAL DE 500 €
SIÈGE SOCIAL : APP 103- EN BÂT A
RÉSIDENTE FLORALINE - DAMPIERRE
97190 LE GOSIER

AVIS DE CONSTITUTION

SASSP du 08/04/22, il a été constitué une SASU

Objet : La Société a pour objet, en France, dans les DROM TOM, à l'étranger : Au près des particuliers, des entreprises, toutes prestations de conseils pour les affaires et autres conseils de gestion, coordination de projets, conseils en relations publiques et en consommation, gestion administrative. Et plus généralement, la société pourra réaliser, sous quelque forme que ce soit toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social ou de nature à favoriser la réalisation de l'objet social. Durée : 99ans – Président : Mme SAIN-SILY Andrée Laure - imm au RCS de PAP

*Pour avis,
NS 599/12*

TAXI LOVA
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 500 €
SIÈGE SOCIAL : VILLA CHRISYNVA -
CHEMIN DE ROUSSEL
97129 LAMENTIN
RCS DE POINTE-A-PITRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/11/22 il a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TAXI LOVA
Siège social : Villa Chrisynva - Chemin de Roussel 97129 LAMENTIN

Durée: 99ans
Capital : 500€

Objet : activité de chauffeur de taxi exercée à partir de la commune de rattachement des autorisations de stationnement concernées.

Président : Mme Vanessa GAREAU-DEMAREY demeurant Villa Chrisynva - Chemin de Roussel 97129 LAMENTIN

Actions et droits de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Agrement : Les cessions d'actions de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés

elles sont soumises à l'agrement. La société sera immatriculée au Greffe de POINTE-A-PITRE.

*Pour avis,
NS 599/13*

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 15/11/2022, il a été constituée une SASU Dénommée : LA PATISSERIE EN ERITAJ Siège social : 3 rue chipotel valette 97180 Sainte-Anne au capital de : 500 € Durée : 99 ans Objet social : fabrication de produits de pâtisseries artisanales, Gérant : Chantal AZOR VALETTE 97180 Sainte-Anne. La société sera immatriculée au répertoire de la chambre des métiers et de l'artisanat de Guadeloupe

*Pour avis
le gérant
NS 599/14*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 14/11/2022, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : TRAMI INVESTISSEMENT

Objet social : Prise et gestion de tous intérêts et participations Création ou Contrôle par tous moyens de tout type de société (holding)

Siège social : RueMauricif, Mondong Nord, 97122 BAIE MAHAULT

Capital initial : 1000€
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS POINTE-A-PITRE
Gérance : DEVOUTON Samuel, demeurant Ruedu Mauricif, Mondong Nord - Jarry, 97122 BAIE MAHAULT FRANCE

*Pour avis,
NS 599/15*

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 03/10/2022 il a été constituée une SARL dénommée :

SARL KRUSTA SEA
Siège social : 2065 Route de Tambour 97170 PETIT-BOURG Capital : 5000€

Objet social : la fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons sur place et à emporter au comptoir ou par l'intermédiaire d'équipements mobiles ou véhicules, et toutes activités connexes ou liées
Gérance : M. Kendrick BIGOR
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE-A-PITRE

*Pour avis,
NS 599/16*

MICH ET MIEL
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE,
AU CAPITAL DE 8000€
SIÈGE SOCIAL : RUE DU GÉNÉRAL
DE LACROIX, 97114 TROIS-RIVIÈRES
485 123 715 RCS BASSE-TERRE

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'AGE du 01/11/2022, les associés ont décidé de rajouter à l'objet social, à compter du 01/11/2022 : « La vente d'articles de presse et des produits Françaises des jeux et loto ».

Les statuts ont été modifiés en conséquence et mention en sera faite au RCS de Basse-Terre.

*Pour avis,
NS 599/17*

AU PETIT CREUX
SARL AU CAPITAL DE 7 622,45 €
SIÈGE SOCIAL : 77 BOULEVARD
GÉNÉRAL DE GAULLE 97190 LE GOSIER
RCS POINTE-A-PITRE 449 236 082

AVIS DE PUBLICITÉ

L'AGE du 26/10/2022 a décidé à compter du 26/10/2022 de nommer en qualité de co-gérant Monsieur SAME Joel, demeurant 11 rue des Icacques lotissement Urel Prise d'eau, 97170 PETIT BOURG et de co-gérante Madame SAME Elodie, demeurant Résidence les rossignols app 1001, 97111 MORNE A L EAU en remplacement de Monsieur SAME Daniel, pour cause de décès. Modification au RCS POINTE-A-PITRE.

*Pour avis,
NS 599/18*

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/11/2022, il a été constitué une SCI
DÉNOMINATION: MONOÏ
CAPITAL: 1000€

SIÈGE SOCIAL: 7 Bouvelard Félix Eboué 97100 Basse-Terre

OBJET: L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers. La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le

caractère civil.
GÉRANT : M. N'Rick VITALIS
DEMEURANT: Lotissement Saint-Pierre,
la Retraite, 97122 Baie-Mahault
DURÉE : 99 ans à compter de son
immatriculation au RCS de : Basse-Terre
*Pour avis,
NS 599/19*



COLARDEAU MARTIN
SELARL D'AVOCATS
AU CAPITAL DE 200 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
1352, RUE HENRI BECQUEREL
Z.I. DE JARRY (97122) BAIE-MAHAULT
RCS PAP D 808 837 769
TÉL : 05 90 25 55 00
FAX : 05 90 26 89 74
E-MAIL : COLARDEAU.MARTIN@CMC-
AVOCAT.FR

HOLDING ELECTRO-NAUTIC
SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE
ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 1 800 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : IMPASSE ÉMILE
DESSOUT - Z.I. DE JARRY
(97122) BAIE MAHAULT
RCS PAP B 303 124 150

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2022, l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société susvisée a décidé de renouveler dans leurs fonctions la SAS ANTILLES AUDIT, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et prend acte que la société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant.

*Pour avis, La présidence
NS 599/20*

COLARDEAU MARTIN



SELARL D'AVOCATS
AU CAPITAL DE 200 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
1352, RUE HENRI BECQUEREL
Z.I. DE JARRY (97122) BAIE-MAHAULT
RCS PAP D 808 837 769
TÉL : 05 90 25 55 00

FAX : 05 90 26 89 74
E-MAIL : COLARDEAU.MARTIN@CMC-
AVOCAT.FR

FINANCIERE MARTIN
AVEC POUR SIGLE FIMAR
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 3 517 417 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
ZAC DE HOUËLBOURG SUD II
Z.I. DE JARRY (97122) BAIE MAHAULT
RCS PAP 434 081 469

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 09/11/2022, l'associé unique a :

- précisé son activité d'holding animatrice par la participation active à la conduite de la politique de son groupe et au contrôle des filiales ;

- décidé d'étendre l'objet social aux activités d'édition (i) de logiciel système et de réseau - (ii) de logiciels outils de développement et de langages - (iii) de logiciels généraux à usage professionnel ou domestique (loisirs, éducation, gestion); de services de conception et développement informatique pour applications & pour réseaux et systèmes ; de portails de recherche sur Internet, de traitement et d'hébergement de données, ainsi que d'autres activités dont l'objectif essentiel est de fournir des informations - la fourniture d'infrastructures destinées aux services d'hébergement, de traitement des données et d'autres activités similaires. Les services d'hébergements spécialisés comme les services d'hébergement de sites web, d'applications ou de services de diffusion continue (streaming) ou encore la mise à la disposition de clients d'installations informatiques à temps partagé sur gros ordinateurs - Le traitement des données comprennent les services de traitement complets et la préparation de rapports spécifiques à partir des données fournies par le client, les services spécialisés de saisie et de traitement automatisé des données, y compris les activités de gestion de bases de données; de commerce en gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels.
En conséquence l'article 2 des statuts a été modifié.

*Pour avis, La gérance
NS 599/21*



COLARDEAU MARTIN
SELARL D'AVOCATS
AU CAPITAL DE 200 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
1352, RUE HENRI BECQUEREL
Z.I. DE JARRY (97122) BAIE-MAHAULT
RCS PAP D 808 837 769
TÉL : 05 90 25 55 00
FAX : 05 90 26 89 74
E-MAIL : COLARDEAU.MARTIN@CMC-
AVOCAT.FR

STM LOGISTICS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 97 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
ZAC DE HOUËLBOURG SUD II
Z.I. DE JARRY (97122) BAIE-MAHAULT
RCS PAP B 419 569 645

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une décision en date 09/11/2022 la présidente a pris acte de la fin des fonctions de Monsieur Xavier NAVARRE en date d'effet du 22/10/2021 en qualité de directeur général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

*Pour avis, Le président
NS 599/22*



SELAS COQUELIN & ASSOCIÉS
NOTAIRES ET AVOCATS
15 RUE LEON LECORNU
14000 CAEN

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte d'Avocat électronique en date du 19 Septembre 2022, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de POINTE-A-PITRE le 26 septembre 2022, Dossier 2022 00046838 Référence 9714P32 2022 A 02089,

Madame Isabelle HACHE, née le 7 janvier 1985 à SAINT-HYACINTHE (Canada), demeurant à SAINT-FRANCOIS (97118), 98 Hauts de Saint-Francois,

a cède à la société CHARLOU, SAS au capital de 3.000 euros, dont le siège social est à SAINT-FRANCOIS (97118), Residence KAYELA - La Marina,

immatriculée au RCS de POINTE-A-PITRE sous le numero 917 995 672, Un fonds de commerce de "Bar a jus et smoothies", sis a SAINT-FRANCOIS (97118), Residence KAYELA – La Marina, pour lequel Madame Isabelle HACHE est immatriculée au RCS de POINTE-A-PITRE sous le numero 883 606 279.

La presente vente est consentie moyennant le prix principal de CENT UN MILLE euros (101.000) s'appliquant :

- aux elements incorporels pour 57.702 euros
- aux mobiliers et materiels pour 43.298 euros

La date d'entree en jouissance est fixee au 19 septembre 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront recues dans les dix jours de la derniere en date des insertions legales, au siege du fonds vendu a SAINT-FRANCOIS (97118), Residence KAYELA – La Marina. Mention sera faite au R.C.S. de POINTE-A-PITRE.

*Pour avis,
NS 599/23*



MAÎTRE PHILIPPE RAMADE NOTAIRE
NOTAIRE
SUCCESSEUR DE MAÎTRE
CLAUDE CAMENEN

ETUDE DE MAITRE PHILIPPE RAMADE
NOTAIRE À POINTE-A-PITRE
(GUADELOUPE)
ANQLE DES RUES DELGRÈS
ET FRÉBAULT

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Philippe RAMADE , Notaire à POINTE-A-PITRE (GUADELOUPE), Angle des Rues Delgrès et Frébault, le 15 novembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : AMALAX.
Le siège social est fixé à : MORNE-A-

L'EAU (9711 1), Bid Nelson MANDELA.
La société est constituée pour une durée de 90 années

Le capital social est fixé à la somme de : TROIS MILLE EUROS (3 000,00 EUR)

Les apports sont uniquement en numéraires.

Le gérant est Monsieur David LACROIX demeurant boulevard Nelson MANDELA 971 1 1 MORNE A L'EAU (Guadeloupe).

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de POINTE A PITRE.

*Pour avis
Le notaire
NS 599/24*